



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120048

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 307
N/REF : 1/07/2025 50H12 C:000780 I:01427

**SDC 'Le Thimonnier'
C/O REGIE CARRON
9, RUE GRENETTE
69299 LYON CEDEX 02**

IMMEUBLE : LE THIMONNIER
1 RUE THIMONNIER
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 15 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : GAINES VIDE ORDURES - CLÉS POUR 2EME PORTE + BOUTON SERVICE MATIN

A PLANNIFIER LES MARDI-MERCREDI.

MOTIF : Intervention semestrielle

Donneur d'ordre : M. H. PONS

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménageres, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 2 GAINES VIDE ORDURES DE 7 NIVEAUX,
2 RECEPTACLES, 6 CONTAINERS DE 240 LITRES.

NOTRE INTERVENTION LE 07/11/2025
RESTITUTION DES CLES A LA REGIE

OBSERVATIONS : JN LGESTION EMAIL en CC le 28/10/25 a 10H18 s.bozouklian@regie-carron.c

JN LGESTION Email envoyé le 28/10/25 a 10H18 M. H. PONS

JN LGESTION Email envoyé le 28/10/25 a 10H18 Mme A SYLVENT

JN LGESTION Email envoyé le 17/10/25 a 11H25 Mme A SYLVENT

VEUILLEZ NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNEES DE LA STE DE NETTOYAGE OU NOUS
FOURNIR LES CLES D'ACCES A LA 2EME PORTE AFIN D'EFFECTUER

JN LGESTION Email envoyé le 03/10/25 a 12H00 Mme A SYLVENT

LTC SAS - 6, rue Léonard de Vinci - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 609 808 €

RCS. LYON B. 324 265 230 – TVA intracommunautaire FR65324265230

Tél : 04 78 79 43 43 - Fax : 04 78 79 43 40 - centreappels@ltc.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0813 981 - B.I.C : SOGEFRPP

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

MERCI DE NOUS TENIR INFORME LORSQUE VOUS AUREZ A DISPOSITION LES CLEFS
POUR LES ACCES CAR LES CLES RECUPEREES LE 03/10 NE SONT PAS LES BONNES

JN LGESTION EMAIL en CC le 23/09/25 a 16H39 s.bozouklian@regie-carron.c

JN LGESTION Email envoyé le 23/09/25 a 16H39 Mme A SYLVENT

NOUS ATTENDONS LA DATE DE RECUPERATION DES CLEFS D'ACCES AFIN
D'EFFECTUER LE NETTOYAGE SELON NOTRE CONTRAT

JN LGESTION Email envoyé le 09/09/25 a 19H28 Mme A SYLVENT

VEUILLEZ NOUS CONFIRMER LA RECUPERATION DES CLEF AUPRES DE L'ACCUEIL LE
10/09 AUTOUR DE 10H AFIN QUE NOUS PUISSIONS EFFECTUER LE NETTOYAGE

JN LGESTION Email envoyé le 08/09/25 a 13H51 Mme A SYLVENT

VEUILLEZ NOUS FOURNIR LES ACCES A LA 2EME PORTE POUR EFFECTUER LE
NETTOYAGE SELON NOTRE CONTRAT (DERNIER NETTOYAGE FAIT FIN JANVIER 2025)

JN LGESTION Email envoyé le 04/09/25 a 16H27 Mme A SYLVENT

VEUILLEZ NOUS METTRE A DISPOSITION A L'ACCUEIL DE LA REGIE LES CLEFS
D'ACCES A LA 2E PORTE (OUVERTURE AVEC UNE CLE ET NON PAR UN CODE) DE
L'IMMEUBLE AFIN QUE NOUS PUISSIONS EFFECTUER LE NETTOYAGE DES GAINES
VIDE ORDURES ET POUBELLES PREVU LA SEMAINE PROCHAINE

JN LGESTION Email envoyé le 04/09/25 a 16H16 Mme A SYLVENT

JN LGESTION EMAIL en CC le 20/08/25 a 17H49 a.sylvent@regie-carron.com

JN LGESTION Email envoyé le 20/08/25 a 17H49 Mme M.A. BERNON

VEUILLEZ NOUS METTRE A DISPOSITION A L'ACCUEIL DE LA REGIE LES CLEFS
D'ACCES A LA 2E PORTE (OUVERTURE AVEC UNE CLE ET NON PAR UN CODE) DE
L'IMMEUBLE AFIN QUE NOUS PUISSIONS EFFECTUER LE NETTOYAGE DES GAINES
VIDE ORDURES ET POUBELLES PREVU LE 27/08 A 7H30
Suite a donner : OUI. Le 03/10/2025 a 09:00

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
2,00	Gaines vide-ordures de 7 niveaux	135,37	270,74



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120048

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	270,74
T.V.A. a 10,00%	27,07
TOTAL T.T.C.En EURO	297,81

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.